



Mon propriétaire répend du raticide sur mon terrain

Par **meliec14**, le **29/01/2013** à **16:21**

bonjour, je loue une petite maison avec un petit terrain sur le quelle se trouve une volière qui appartient a mon proprio. Récemment celui ci a mis du raticide autour de sa volière. Mon petit chien en a mangé, résultat une nuit aux urgences veto et 200e de facture. cette situation étant de la faute du propriétaire je lui demande remboursement. Celui-ci ne veut pas, me disant que je dois surveiller mon chien. Le soucis aujourd'hui c'est qu'il se permet de venir sur mon terrain et de remettre du raticide, et du coup mon chien en a remangé. Que puis-je faire???

Merci de bien vouloir m'aider.